

ANNONCE

L'association **AMAHC** (Association pour une Meilleure Autonomie des personnes Handicapées dans la Cité) a pour objet de permettre aux personnes adultes souffrant de troubles psychiques et/ou en situation de handicap psychique et en difficulté d'adaptation sociale de :

- Prendre place dans leur environnement quotidien,
- Être actrices de leur parcours de vie,
- Exercer leur citoyenneté,
- Maintenir et restaurer les liens sociaux.

Ses valeurs : liberté, humanité, proximité, temporalité

Pour son **Service Vacances** situé au 28, rue Denfert Rochereau 69004 Lyon

l'association AMAHC recherche des postes de :

ANIMATEURS ET RESPONSABLES DE SÉJOURS ADAPTÉS (H/F)

JUIN – JUILLET – AOÛT - SEPTEMBRE

- Groupes de 6 à 14 vacancier.es en situation de handicap psychique, équipe de 2 à 4 accompagnateur.rices (responsable compris.e).

Missions :

- En charge de l'organisation et la gestion de la vie quotidienne du séjour (courses, préparation des repas, entretien de la maison) et de l'accompagnement des vacancier.es selon leurs besoins et leur autonomie (aide à la prise du traitement, aide à la toilette ou habillage, aide à la gestion de l'argent).
- Organisation, mise en place et accompagnement des activités de loisirs et sorties touristique.
- Suivi budgétaire du séjour.
- Organisation du travail d'équipe.
- Lien avec l'association et les équipes référentes pour le suivi du séjour et la prise de décision.

Critères d'éligibilité au poste :

Être âgé.e de plus de 18 Ans - Organisé.e et rigoureux.se – Maturité et sens des responsabilités – A l'aise avec un public adultes – Diplôme d'Etat du Travail Social ou en cours – Expérience similaire en séjour adapté – Connaissance du secteur du handicap – PSC1 apprécié – Permis B nécessaire et aisance dans la conduite des minibus

Journées de préparation à Lyon obligatoire et rémunérée

Contrat d'Engagement Éducatif :

Rémunération de 48,50 € bruts par jour à 55,80 € bruts par jour selon expérience et statut.

Candidatures à adresser par mail à : accompagnateurs@amahc.fr